

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 97.082

L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept le 15 Octobre à 18 Heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT,
Premier Adjoint,

DATE DE CONVOCATION

07 Octobre 1997

DATE D'AFFICHAGE

07 Octobre 1997

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, MM. HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes
MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE,
CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme
MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SABATHIER et
SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE :

Monsieur MOST par Monsieur LE GUEUT
Monsieur QUENTIN par Monsieur BOURGEOIS
Madame LECOMTE-RULLIER par Monsieur CARRIE
Monsieur MUSSETTI par Monsieur CANDAU
Monsieur MALBOIS par Madame GEOFFROY

ETAIT ABSENT :

Monsieur DENIS

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants de la Commission Communale pour
les élections prud'homales

VOTE : UNANIMITE

Par circulaire ministérielle DRT 97/4 du 14 Avril 1997 ont été précisées les conditions d'organisation et d'attribution de la Commission Communale prévue à l'article R 513-18 du Code du Travail chargée d'examiner les documents qui doivent constituer la liste électorale du Conseil des Prud'hommes dont le scrutin est prévu pour le 10 Décembre 1997.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la circulaire du 14 Avril 1997,
- VU l'article R 513-18 du Code du Travail,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de désigner pour siéger au sein de la Commission Communale :
 - Membre employeur titulaire : Philippe LEGRAND
 - Membre employeur suppléant : Jean-Claude GENDRE
 - Membre salarié titulaire : Hervé DARTIALH
 - Membre salarié suppléant : Jean-Paul DANIN

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 Octobre 1997
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS